

Présentation Chaire EFNUM

<https://efnum.cnrs.fr/>

La compréhension des transformations induites par la digitalisation n'est possible qu'en faisant dialoguer les mondes professionnels concernés (institutions bancaires et financières, entreprises, associations, collectivités locales) avec les disciplines académiques (économie, gestion, droit – les mathématiciens/informaticiens intéressés par ces questions sont les bienvenus). Portée par [MSH Lorraine](#), la Chaire EFNUM vise à un dialogue interdisciplinaire autour de la finance numérique.

La Chaire EFNUM est soutenue par l'Université de Lorraine, le CNRS ([InSHS](#)), [la faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy](#), [la Faculté Droit, Economie, Administration de Metz](#), le département [IUP Finances](#) et le [Centre Européen Universitaire](#). Elle accueille une vingtaine de chercheurs issus des laboratoires du [BETA](#) (sciences économiques), du [CEREFIGE](#) (gestion), de l'[IFG](#) (droit privé) et de l'[IRENEE](#) (droit public). Les deux mécènes fondateurs de la Chaire EFNUM sont [BPALC](#) et [Premidirect](#).

Les activités de la Chaire EFNUM se déclinent en 4 volets :

- L'aide à la production scientifique
- L'animation du débat public en Lorraine
- Le soutien des programmes de formations liés à la digitalisation du monde bancaire et financier.
- La création d'une interface entre les chercheurs impliqués dans la Chaire et l'écosystème professionnel lorrain (institutions bancaires et financières, entreprises, collectivités locales, économie sociale et solidaire).

Les travaux de la Chaire EFNUM seront articulés autour de 4 axes scientifiques :

- **La transformation de l'industrie bancaire et financière face au numérique**

Le premier axe de la Chaire EFNUM est tourné vers la compréhension des transformations induites par le numérique sur les organisations du système bancaire et financier et sur les pratiques qui y sont déployées (gestion des ressources humaines, exercice du service de conseil, KYC,...). Une attention particulière est portée à l'évolution de l'intermédiation bancaire et financière, dont la fonction se trouve contestée par l'arrivée de nouveaux acteurs (les fintechs, les crypto-actifs) et par le déploiement de la technologie de la blockchain.

- **Les perspectives offertes par les crypto-actifs et crypto-monnaies**

Le deuxième axe de la Chaire EFNUM s'intéresse aux crypto-actifs, étudiés aussi bien à partir de leurs caractéristiques financières (analyse des performances, des risques, gestion de portefeuille ...) que techniques (chaîne de bloc) et juridiques (smart contract). Une attention particulière est portée sur les innovations monétaires, financières, sociales et environnementales permises par l'usage de ces dispositifs.

- **Les données, la modélisation et les algorithmes adaptés au traitement du monde financier numérique**

Le troisième axe de la Chaire EFNUM est consacré aux codes, aux programmes informatiques et aux données créés et/ou utilisés dans le monde bancaire et financier. Les algorithmes et les données sont désormais le cœur de l'activité bancaire et financière. Il importe de questionner ces dispositifs informatiques tant sur leur contenu (modélisation, interprétabilité et explicabilité), que sur leurs effets (responsabilité, éthique).

- **La régulation du système monétaire, bancaire et financier numérique**

Le quatrième axe de la Chaire EFNUM s'intéresse à l'adaptation de la régulation du système bancaire et financier, tant sur le volet des outils mobilisés par le régulateur (contrôle des registres distribués, responsabilité des algorithmes, contrôle de la base monétaire), que de l'architecture institutionnelle (échelle de la supervision, périmètre). Nous aborderons aussi les effets macro-économiques de la digitalisation sur les politiques monétaires des pays développés (création de l'euro numérique, surveillance prudentielle des crypto-actifs) mais aussi des pays en développement (impact de DIEM sur les monnaies pâtissant d'une méfiance) mais aussi sur l'investissement (financement des entreprises par ICO, effet sur la transition écologique) et sur les structures sociales (inclusion financière).

Une attention particulière concerne les implications économiques, sociales et politiques de la révolution numérique sur la souveraineté politique et monétaire.

Les membres actuels de la Chaire sont :

Economistes : Yamina Tadjeddine (Pr., titulaire de la Chaire), Sophie Béreau (Pr.), Clément Mathonnat (MCF), Afef Boughanmi (MCF), Bruno Lovat (MCF), Raphaël Didier (doctorant), Blaise Grimassoun (MCF), Valérie Lelière (MCF), Jean-Luc Prévot (MCF)

Gestionnaires : Jean-Noël Ory (Pr.), Vincent Fromentin (MCF), Christine Louargant (MCF), Cristiane Benetti (MCF), Muriel Michel Clupot (MCF), Nicolas Huck (MCF), Veasna Khim (MCF), Nirjhar Nigam (MCF), Jonathan Labbe (doctorant)

Juristes : Kevin Magnier-Merrand (MCF), Jérôme Germain (MCF)

MSH : Yann Pilette (ingénieur d'appui)

Liens possibles avec la Fédération Charles Hermite

Trois projets scientifiques :

- La mise en transparence des algorithmes à l'œuvre dans l'espace financier et l'analyse de leur contribution au système financier et monétaire : comparaison des usages des algorithmes et des modèles dans la prévision financière et la prévention des risques
- Les crypto-monnaies : analyse des chaînes de bloc comme support de monnaie légale (euro-numérique) ou de contrats financiers (Bitcoin) tant sur le volet informatique (falsification) que juridique (nature des contrats) qu'économique (souveraineté monétaire, politique monétaire)
- Réseaux sociaux : circulation des informations financières dans les réseaux, nouvelles représentations sociales, nouveaux comportements et impact sur les marchés financiers (le cas GameStop)